

Bien vivre et vieillir chez soi dans sa communauté







Les Tables locales de concertation des aînés de la Côte-Nord

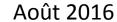
L'A Viance

en faveur de l'amélioration des conditions de vie des aînés



MRC du

MRC du Golfe-du-Saint-Laurent























DESCRIPTION DU TERRITOIRE

La municipalité régionale de comté (MRC) du **Golfe-du-Saint-Laurent** est la dernière MRC à obtenir cette désignation sur la Côte-Nord. En effet, cette MRC n'a été constituée qu'en 2010. Auparavant, la partie municipalisée de cette région était désignée comme étant le territoire équivalent (TÉ) de la Basse-Côte-Nord.

La MRC du Golfe-du-Saint-Laurent compte cinq municipalités : Blanc-Sablon, Bonne-Espérance, Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent, Gros-Mécatina et Saint-Augustin. La MRC compte aussi le territoire non organisé (TNO) de Petit-Mécatina qui occupe près de 87 % de la superficie de l'ensemble du territoire.

Bien que ne faisant pas officiellement partie de la MRC, les communautés autochtones de Pakuashipi (Saint-Augustin) et de Unamen Shipu (La Romaine) occupent aussi ce territoire.

La MRC du Golfe-du-Saint-Laurent se caractérise par l'absence de liens routiers entre les localités disséminées sur près de 400 kilomètres de côtes. À l'exception de Blanc-Sablon, Bonne-Espérance et Kegaska, toutes les communautés ne sont accessibles que par voie maritime ou aérienne ou encore par la Route Blanche (sentier de motoneige) en hiver.

AUTRES INFORMATIONS

Date de constitution : 7 juillet 2010

Superficie totale: 81 028,00 km²

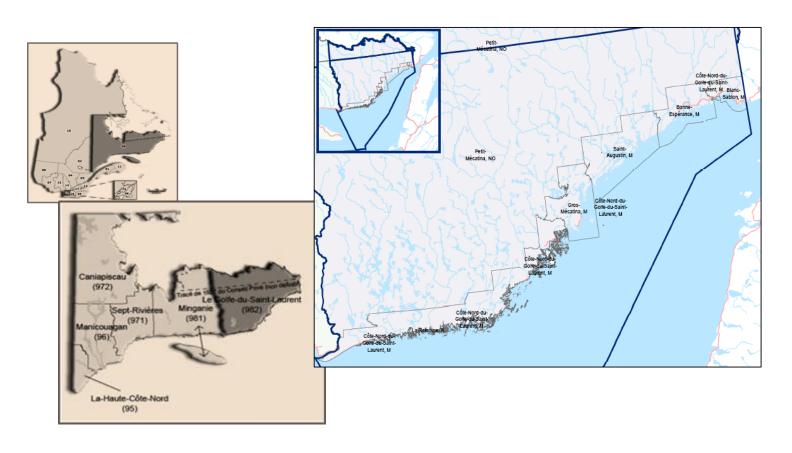
Superficie terrestre: 40 819,00 km²

Population estimée en 2015 : 3 957 personnes

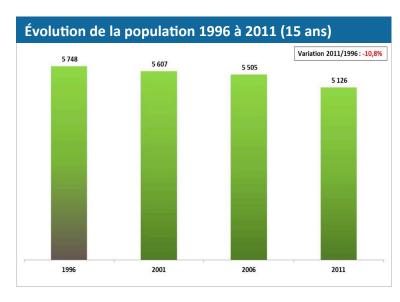
Densité (2015): 0,1 hab./km² (terrestre)

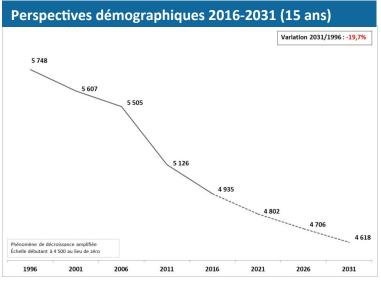


LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE



QUELQUES STATISTIQUES...







Constats sur l'évolution de la population

Entre 1996 et 2011, la population de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent (incluant les communautés autochtones) a diminué de façon continue, soit de près de 11 % sur 15 ans. La plus grande variation a été enregistrée entre 2006 et 2011.

Si on se fie à l'estimation de la population pour 2015 du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), soit 4 991 personnes (incluant les communautés autochtones), la population aurait diminué de 170 personnes supplémentaires, portant le taux de décroissance à -13,2 %, de 1996 à 2015.

Selon les perspectives démographiques, jusqu'en 2031 (édition 2014), la population de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent devrait décroître de 508 personnes additionnelles, soit 9,9 %, entre 2011 et 2031 (20 ans), et de 1 130 personnes, soit 19,7 %, entre 1996 et 2031 (35 ans). Cela représente respectivement un taux de décroissance annuel moyen de -0,52 % et de -0,62 %.

Après 2016, le taux de décroissance s'atténue légèrement. Il est prévu que la population diminue d'environ 100 personnes aux 5 ans.

Poids démographique de la population du territoire en 2011

MRC du Golfe-du-Saint-Laurent	Nombre	%
Blanc-Sablon	1 118	21,8
Bonne-Espérance	732	14,3
Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	971	18,9
Gros-Mécatina	499	9,7
Saint-Augustin	478	9,3
Hors MRC		
Pakuashipi	312	6,1
Unamen Shipu	1 016	19,8
TOTAL	5 126	100,0

Variation de la population 1996-2011 (15 ans)

MRC du Golfe-du-Saint-Laurent	Nombre	%
Blanc-Sablon	(130)	-10,4
Bonne-Espérance	(174)	-19,2
Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	(243)	-20,0
Gros-Mécatina	(123)	-19,8
Saint-Augustin	(205)	-30,0
Hors MRC		
Pakuashipi	70	28,9
Unamen Shipu	183	22,0
TOTAL	(622)	-10,8



Constats sur l'évolution de la population

La municipalité la plus populeuse en 2011 est Blanc-Sablon qui compte pour près d'un cinquième de la population totale du territoire.

Les deux communautés autochtones représentent plus de 25 % de la population totale du territoire.

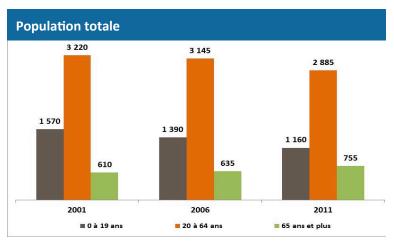
Les deux plus petites municipalités sont Saint-Augustin et Gros-Mécatina.

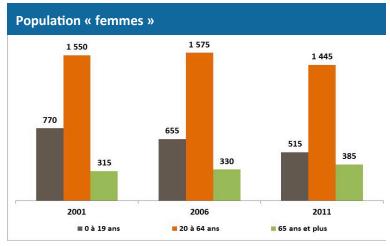
L'évolution de la population de 1996 à 2011 montre que celle-ci est en décroissance dans toutes les municipalités de la MRC du Golfedu-Saint-Laurent alors qu'elle est en croissance dans les communautés autochtones.

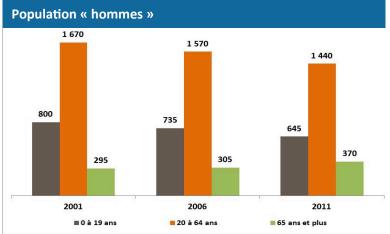
La baisse de la population la plus marquée fut enregistrée à Saint-Augustin alors que la hausse la plus importante s'est produite dans la communauté voisine de Pakuashipi.



RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE, 2001 À 2011









Constats sur la répartition de la population par groupe d'âge

Note: Les données des graphiques de la page précédente ne comprennent pas Pakuashipi, car la répartition de la population par catégorie d'âge n'est pas disponible pour cette communauté en 2011. Les données de cette communauté n'ont donc pas été considérées pour les autres années non plus afin de ne pas biaiser l'interprétation.

La population de personnes de « 0 à 19 ans » a diminué de 26 % entre 2001 et 2011

Cette décroissance fut plus importante chez les femmes que chez les hommes :

- Femmes (-33 %)
- Hommes (-19 %)

La population de personnes de « 20 à 64 ans » a aussi fluctué à la baisse entre 2001 et 2011 : -10 %

Cette baisse a été enregistrée autant chez les hommes que chez les femmes :

- Femmes (-7 %)
- Hommes (-14 %)

La population de personnes de « 65 ans et plus » a connu une hausse significative entre 2001 et 2011 : + 24 %

Cette hausse a été enregistrée autant chez les hommes que chez les femmes :

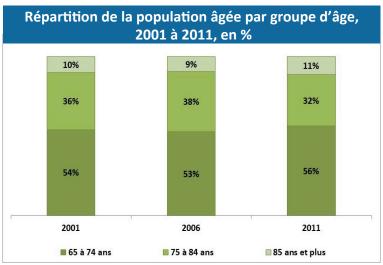
- Femmes (+24 %)
- Hommes (+25 %)

- ➤ Le nombre de **personnes âgées** est passé de **610 à 755 personnes** sur le territoire du Golfe-du-Saint-Laurent entre **2001 et 2011**.
- ➤ En 2011, les **hommes** constituent **49** % des personnes aînées alors que les **femmes** en forment la majorité avec **51** %.
- ➤ L'âge médian de la population est passé de 34,4 ans à 40,9 ans, de 2001 à 2011, soit une hausse de 6,5 ans sur une période de 10 ans.
- > En **2011**, l'**âge médian** était de :

Femmes: 40,9 ansHommes: 41,0 ans.







Constats concernant le vieillissement de la population

Note: Les données des graphiques ci-contre ne comprennent pas Pakuashipi, car la répartition de la population par catégorie d'âge n'est pas disponible pour cette communauté en 2011. Les données de cette communauté n'ont donc pas été considérées pour les autres années non plus afin de ne pas biaiser l'interprétation.

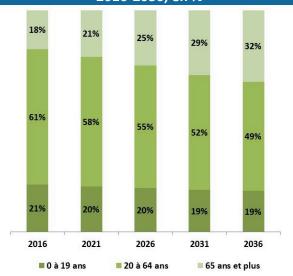
La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus est passée de 11 % à 16 % du total de la population, soit une hausse de 5 points de pourcentage sur 10 ans.

Au cours de cette période, la proportion relative des personnes aînées, selon les différentes catégories d'âge, a légèrement augmenté de 2 points de pourcentage pour la catégorie de 65 à 74 ans tandis qu'elle a diminué de 4 % chez les 75 à 84 ans et qu'elle a augmenté de 1 % chez les 85 ans et plus.

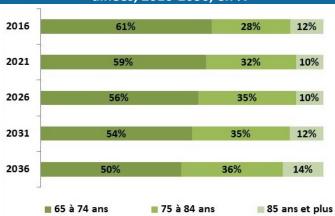
Une croissance de personnes âgées de 85 ans et plus est enregistrée auprès des femmes qui étaient au nombre de 30 personnes en 2001 et de 60 personnes en 2011 (+100 %).

Le nombre d'hommes dans cette catégorie d'âge est passé de 30 personnes en 2001 à 25 personnes en 2011 (-17 %).

Perspectives démographiques par groupe d'âge, 2016-2036, en %



Perspectives démographiques des personnes aînées, 2016-2036, en %





Constats sur le vieillissement de la population, 2016-2036

La population aînée augmenterait de 14 % entre 2016 et 2036.

En 2036, près d'une personne sur 3 serait âgée de 65 ans et plus.

La moitié (50 %) des aînés auraient entre 65 et 74 ans en 2036.

La proportion relative des aînés de 75 à 84 ans augmenterait de 8 points de pourcentage à 36 %, entre 2011 et 2036, alors que la proportion des 85 ans et plus serait aussi plus élevée (+2 %).

En termes de chiffres absolus, le nombre de personnes de 65 à 74 ans passerait de 527 à 727, de 2016 à 2036 (Δ 2036/2016 : +38 %).

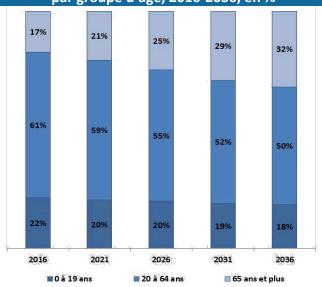
Le nombre de personnes de 75 à 84 ans passerait de 243 à 526, de 2016 à 2036 (Δ 2036/2016 : +116 %).

Il importe de souligner que le nombre de personnes de 80 ans et plus serait de 200, en 2016, et constituerait 23 % de la population âgée. En 2036, les personnes de 80 ans et plus se chiffreraient à 433, ce qui représenterait 30 % des personnes âgées.

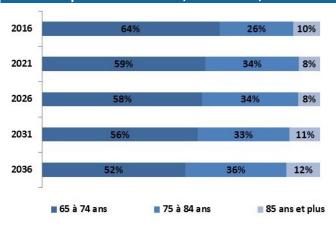
Le nombre de personnes de 85 ans et plus passerait de 101 à 208, de 2016 à 2036 (Δ 2036/2016 : +106 %).

L'âge moyen passerait de 42,3 ans en 2016 à 48,2 ans en 2036.





HOMMES – Perspectives démographiques des personnes aînées, 2016-2036, en %





Constats sur le vieillissement de la population masculine, 2016-2036

La population aînée **masculine** augmenterait de 15 % entre 2016 et 2036.

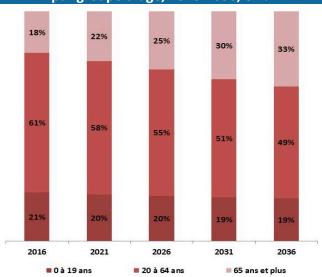
En 2036, près d'un homme sur 3 serait âgé de 65 ans et plus.

La moitié (50 %) des hommes aînés auraient entre 65 et 74 ans en 2036.

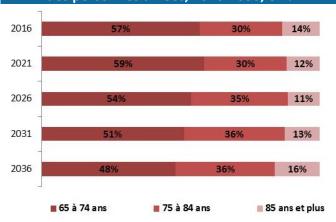
La proportion relative des aînés de 80 ans et plus passerait de 85 à 196 personnes, de 2016 à 2036, représentant respectivement 20 % et 27 % de la population aînée masculine pour ces périodes.

L'âge moyen passerait de 42,0 ans en 2016 à 48,0 ans en 2036.





FEMMES – Perspectives démographiques des personnes aînées, 2016-2036, en %





Constats sur le vieillissement de la population féminine, 2016-2036

La population aînée **féminine** augmenterait de 15 % entre 2016 et 2036.

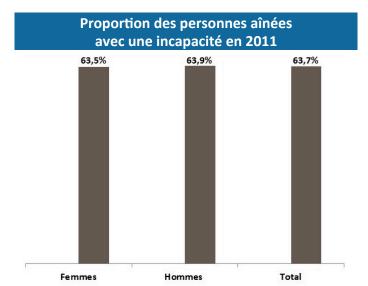
En 2036, une femme sur 3 serait âgée de 65 ans et plus.

Près de la moitié (50 %) des femmes aînées auraient entre 65 et 74 ans en 2036.

La proportion relative des aînés de 80 ans et plus passerait de 115 à 237 personnes, de 2016 à 2036, représentant respectivement 26 % et 32 % de la population aînée féminine pour ces périodes.

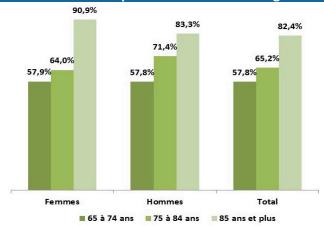
L'âge moyen passerait de 42,5 ans en 2016 à 48,3 ans en 2036.

PERSONNES AÎNÉES AVEC UNE INCAPACITÉ...



Source: Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

Proportion des personnes aînées avec une incapacité en 2011 selon l'âge



Source: Office des personnes handicapées du Québec, 2015.



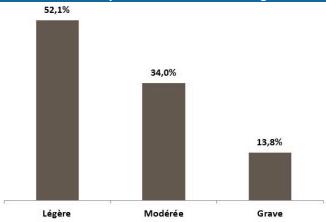
Constats sur les personnes aînées avec une incapacité

Près des deux tiers des personnes aînées de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent ont une incapacité, peu importe le sexe. Il s'agit d'un nombre estimé de 465 personnes.

Plus de 90 % des femmes de 85 ans et plus ont une incapacité, comparativement à 83 % des hommes de cette catégorie d'âge.

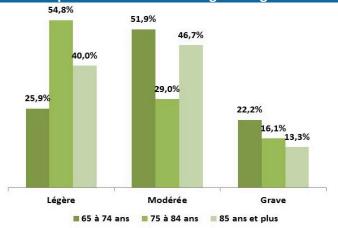
Cependant, la proportion d'hommes de 75 à 84 ans avec une incapacité est plus élevée que la proportion de femmes de cette catégorie d'âge, soit respectivement 71 % et 64 %.

Proportion des personnes aînées avec une incapacité en 2011 selon la gravité



Source: Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

Proportion des personnes aînées avec une incapacité en 2011 selon l'âge et la gravité



Source: Office des personnes handicapées du Québec, 2015.



Constats sur les personnes aînées avec une incapacité en fonction de la gravité

Plus de la moitié des incapacités des personnes aînées avec cet état sont considérées comme étant légères.

Les personnes aînées de 65 à 74 ans avec une incapacité ont un état considéré comme étant modéré pour près de la moitié d'entre elles alors que plus d'une personne sur 5 de cette catégorie a un état considéré comme étant grave.

L'incapacité des personnes aînées de 85 ans et plus est, le plus souvent, d'une gravité modérée ou légère.



Références

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, http://www.mamrot.gouv.qc.ca/

Institut de la statistique du Québec, http://www.stat.gouv.qc.ca/

Statistique Canada, Recensements: http://www.statcan.gc.ca/

Office des personnes handicapées du Québec (2015). Estimations de population avec incapacité en 2011 : région sociosanitaire de la Côte-Nord, Direction de l'évaluation, de la recherche et des communications, L'Office, 83 p.

Notes

Arrondissement des données des recensements: Par souci de confidentialité, Statistique Canada publie des données qui ont été arrondies aléatoirement. L'arrondissement des données supprime la possibilité d'associer des chiffres à une personne ou à un petit groupe de personnes en particulier. Par conséquent, tous les chiffres, y compris les totaux, sont arrondis de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) jusqu'à un multiple de 5, parfois de 10. Il faut donc s'attendre à ce que les totaux et les chiffres correspondants puissent présenter quelques légères différences. De même, la somme des pourcentages calculés à partir de chiffres arrondis ne correspond pas nécessairement à 100.

Estimations de population avec incapacité en 2011 : Les personnes vivant dans un logement collectif institutionnel (CHSLD, prison, centre jeunesse, centre de réadaptation, etc.) ainsi que celles résidant dans les réserves indiennes ne font pas partie de la population visée par cette enquête.

Les données brutes proviennent des références indiquées alors que les proportions (%) ont, pour la plupart, été calculées dans le cadre de cette étude.

Définitions

Âge médian : Âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

Densité de population : Elle représente le nombre d'habitants par kilomètre carré pour la population de tous les âges.